

August Wilhelm von Schlegel an Auguste Louis de Staël-Holstein Mailand, 18.10.1815

Empfangsort	Paris
Anmerkung	Empfangsort erschlossen.
Bibliographische Angabe	Krisenjahre der Frühromantik. Briefe aus dem Schlegelkreis. Hg. v. Josef Körner. Bd. 2. Der Texte zweite Hälfte. 1809–1844. Bern u.a. ² 1969, S. 289–292.
Editionsstatus	Einmal kollationierter Druckvolltext mit Registerauszeichnung
Zitierempfehlung	August Wilhelm Schlegel: Digitale Edition der Korrespondenz [Version-01-22]; https://august-wilhelm-schlegel.de/version-01-22/briefid/2788 .

Milan ce 18 Oct 1815

Vous avez, mon cher Auguste, payé avec usure tous les arriérés par votre lettre intéressante du 30 Sept. – je voudrais bien pouvoir vous rendre la pareille en vous donnant un journal amusant de notre voyage. Je l'essayerai une autre fois, mais aujourd'hui permettez-moi de me borner exclusivement à l'affaire importante qui à mon grand regret vous retient loin de nous.

Vous vous plaignez de ce qu'on ne vous écoute pas. Je puis vous assurer que nous lisons et relisons vos lettres avec la plus grande attention – si elles n'ont pas produit sur tous les points une pleine et entière conviction, il faut en partie rejeter la faute sur moi. Dans la discussion j'ai souvent suggéré des arguments qui tendaient à diminuer l'étendue et surtout la proximité du danger. Je sais que vous êtes excellent observateur, que vous mettez beaucoup d'activité à regarder de tous les cotés pour découvrir ce qui se passe, et que vos rapports dans la société vous fournissent de grands moyens pour cela. Aussi je ne mets nullement en doute l'exactitude des faits que vous mandez, je raisonne sur vos données, mais j'en tire des inductions un peu différentes. Dans les conjectures sur l'avenir il y a toujours quelque chose de vague et d'incalculable – et c'est sur cette partie qu'influent nécessairement la disposition d'âme où l'on est soi-même, et les opinions des personnes qu'on voit le plus habituellement, surtout si elles ont beaucoup d'esprit et de vivacité. – Je suis convaincu comme vous qu'il y a infiniment de mécontentement, d'irritation et de germes de troubles futurs. Mais ce sont des élémens épars – pour que tout cela forme un corps, il faut des points de réunion – il faut des chefs et un chef suprême, et je ne connais point de réputation assez populaire pour menacer la tranquillité de l'état, et pour transformer en résolutions toutes les différentes velléités aussi-tôt qu'elle se présente. Il n'est pas dans la nature humaine de risquer derechef toute son existence par l'ébranlement de l'ordre social, au moment même où l'on se sent soulagé après avoir essuyé des maux très graves, – et le départ des Alliés doit produire un grand soulagement quoiqu'ils laissent derrière eux un pays apauvri et épuisé. Je pense que la masse des habitans est plus occupée des pertes matérielles que les événemens publics ont fait essuyer à chacun que des maux de la patrie. D'ailleurs un changement violent porterait-il remède à ceux-ci? Il ne ferait que les aggraver. Des passions aveugles peuvent pousser à s'agiter sans but, mais cela ne produirait que des émeutes partielles. On ne saurait se concerter dans les différentes provinces, et travailler à réaliser un projet déterminé sans avoir des chefs de parti. Or ces chefs, s'ils existent, sont intéressés à contenir tous les mouvemens jusqu'à ce que le moment redevienne favorable, et il ne saurait l'être avant que tout le monde ne soit retourné chez soi et remis sur le pied de paix. Je ne doute pas qu'on ne veuille se venger des Alliés et reprendre l'offensive, mais il faudra bien ajourner cela jusqu'à l'époque où l'on aura repris ses forces, et où l'on croira pouvoir écraser ses voisins un à un – aujourd'hui il faudrait de nouveau donner un défi à l'Europe entière. Pensez-vous que la nation, que l'ancienne armée même en ait envie? Les conditions territoriales de la paix sont très tolérables; si une ou plusieurs provinces de l'ancienne France avaient été démembrées, un éclat prochain pour les ravoïr me paraîtrait plus vraisemblable. Pour le coup les mécontents ne peuvent viser qu'à un changement intérieur qui préparerait dans la suite les voyes pour de nouvelles conquêtes. En faisant cette entreprise trop-tôt, les factieux échoueraient et attireraient en outre infailliblement à la France le démembrement auquel elle a échappé cette fois-ci. Les citoyens paisibles, les vrais amis de leur patrie ont donc tous les motifs imaginables, quelles que soient du reste leurs opinions, de s'opposer à de semblables tentatives.

Paris est un foyer de propos et non pas d'actions – il me semble que les uns et les autres sont en proportion inverse. Ces murmures qui éclatent de toutes parts sont l'air fixe qui s'évapore par une ouverture au lieu de faire sauter le bouchon de la bouteille. Le dépouillement de Musée a dû produire

une grande sensation à Paris. Mais croyez-vous qu'il en soit de même dans les provinces? croyez-vous qu'on fasse la guerre pour des statues et des tableaux et cela dans un pays où le gout des beaux arts n'est qu'une production factice du luxe?

La situation était plus avantageuse lors de la première restauration, parce que la paix était meilleure et que tous les procédés y avaient été observés. D'un autre côté le danger était aux portes. Le fait a prouvé qu'il y avait aussi beaucoup de mécontentement et d'irritation quoique bien gratuite. Cependant la France laissée à elle-même depuis le premier départ des Alliés a joui de huit mois de tranquillité – et si Napoléon avait été aussi bien gardé que son confrère de nom et de tyrannie, Napoléon de la Torre, c'est à dire dans une cage de fer, on ne saurait fixer le terme jusqu'auquel cet heureux état aurait pu se prolonger. Tout se consolidait, tout marchait vers le mieux.

Le nouveau ministère s'annonce comme économe et désintéressé – cela fait bien augurer de son succès. Le peuple doit être tellement accablé par tout ce qu'il a souffert, que l'allégement des charges extraordinaires et leur meilleure repartition est le besoin le plus pressant et le seul qui soit senti dans ce moment. Tout le reste, les Dynasties, les constitutions etc. à côté de cela ne doit paraître que de l'idéologie.

La procuration que vous avez demandée part aujourd'hui. Sans doute, il est nécessaire que vous soyez à même d'agir selon des circonstances subites et imprévues, puisque votre mère est déjà fort loin de Paris et qu'elle s'éloigne encore davantage. Mais je vous conjure de ne rien précipiter. Je me flatte toujours que vous ne serez pas dans le cas de faire usage de la procuration faite d'acheteur et qu'ensuite, ayant heureusement atteint le terme de l'inscription, vous vous ferez féliciter de cette impossibilité. Figurez-vous que vous eussiez eu entre les mains le 1^{er} de Mars dernier le même papier que vous avez enfin obtenu après tant de démarches, et que vous eussiez alors pu conclure une vente à vil prix – quel sujet de regret se serait-on préparé, seulement trois mois plus tard! Supposons tout ce qu'il y a de pire – un bouleversement prochain, qui pour le moment annulerait la liquidation commencée, l'issue peut pourtant redevenir favorable. Aussi long-temps qu'on n'a pas vendu, on conserve tous ces droits, au lieu qu'une mauvaise vente cause une perte irréparable. C'est un chagrin pour la vie entière, au lieu de jouir de l'augmentation de sa fortune, on se tourmenterait ou se gênerait pour imaginer des économies, afin de réparer la perte que l'on se serait gratuitement attirée. – Le terme de l'inscription n'est pas éloigné – voilà déjà la mi-October, et à peine les Alliés se sont-ils mis en marche pour quitter la France – il se passera un mois avant qu'elle soit évacuée. – En attendant les opérations des Chambres se développeront et calmeront peut-être les esprits. Une chambre royaliste et un ministère constitutionnel me semblent une assez bonne combinaison pour cela. Vous ferez des démarches auprès du ministre des finances pour obtenir l'inscription immédiate – cela trainera plus que vous ne pensez – l'horizon sera un peu éclairci – au milieu de tout cela l'époque de l'inscription arrivera. Alors il n'y aura plus de motifs pour ne pas attendre la hausse des fonds – car je crois qu'une banqueroute publique est la chose là moins à craindre quels que soient du reste les changemens qui peuvent survenir. Quels sont en France les principaux créanciers de l'état? Ce ne sont ni les étrangers ni les classes privilégiées. Le tiers état ne se faillera pas à lui-même. – Comme on défalquera sur les contributions de guerre, à ce que l'on assure du moins, les sommes déjà consumées, le reste ne sera pas si exorbitant que les finances en soient menacées d'un bouleversement total.

J'ai écrit à la hâte la fin de ma lettre puisqu'elle doit partir à l'instant – mais je me flatte pourtant d'avoir touché les points principaux auxquels je rapporte cette délibération. Adieu mon cher Auguste, – il paraît que vous êtes condamné à passer tout l'hiver à Paris. Supportez patiemment vos ennuis.

Namen

Corvetto, Luigi Emanuele

Napoleon I., Frankreich, Kaiser

Napoleone della Torre

Richelieu, Armand Emmanuel DuPlessis de

Staël-Holstein, Anne Louise Germaine de

Orte

Mailand

Paris